



## La vallée de la Vienne

### ■ Les paysages

La Vienne est bordée au Nord par les coteaux descendants du Ruchard et par le Véron et son bocage, à l'Ouest.

Au Sud, la rivière est guidée par les coteaux, en partie boisés, du Richelais et du Saumurois. Se côtoient au sein du territoire la viticulture, les grandes cultures et l'élevage.

À l'Est de l'Île-Bouchard, les paysages sont largement ouverts et la vallée, peu encaissée, offre alors de nombreux vallons ensoleillés majoritairement cultivés.

Entre l'Île-Bouchard et Chinon, les coteaux sont caractérisés par les vignobles associés aux grandes demeures des propriétés viticoles. La vallée de la Vienne se resserre jusqu'à la confluence avec la Loire.

Anché  
Avon-les-Roches  
Beaumont-en-Véron  
Candes-Saint-Martin  
Chinon  
Cinçais  
Couziers  
Cravant-les-Coteaux  
Crissay-sur-Manse  
Crouzilles  
L'Île-Bouchard  
Ligré  
Panzoult  
Parcay-sur-Vienne  
Rilly-sur-Vienne  
Rivière  
La Roche-Clermault  
Saint-Germain-sur-Vienne  
Savigny-en-Véron  
Sazilly  
Tavant  
Theneuil  
Thizay  
Trogues



## ■ La Vallée de la Vienne



### ■ Le bocage

Héritage de la longue histoire des activités agricoles, le bocage, constitué de prairies humides et de haies est un paysage symbolique des vallées de la Loire et de la Vienne. Quelques secteurs de bocage bien préservés sont présents autour de Chinon.

Le bocage de la Vallée de la Vienne est reconnu à l'échelle européenne pour sa valeur écologique. Les prairies concentrent des espèces patrimoniales et protégées, comme la Fritillaire pintade ou l'Orchis brûlé. Ce sont des sites de reproduction, de nourrissage ou des étapes migratoires importantes pour un grand nombre d'oiseaux, comme par exemple le Râle des genêts ou la Cigogne noire.

Le contexte économique auquel doit se confronter la profession agricole a une incidence directe sur l'évolution des paysages. Entamée depuis de longues années, la régression de l'élevage provoque ainsi la disparition des prairies et du maillage de haies.

### ■ La taille en têtard

Les arbres têtards sont des écosystèmes à part entière : ils hébergent faune et flore dans leurs cavités et creux, souvent spécifiques (Chouette chevêche, Pique-prune, Grand capricorne, Rosalie des Alpes, Lucane cerf-volant, chauves-souris...).

### ■ Les boisements

Les milieux boisés sont essentiellement présents à l'Est avec le Bois de Boizé, notamment sur les communes de Trogues et Cruzilles. Plus en aval sur la rive droite, de petites parcelles sont plantées entre Anché et Candes-Saint-Martin. Enfin, peu avant la confluence, une concentration non négligeable de peupleraies est à signaler au centre de la vallée.

Le Bois de Boizé forme une entité de taille importante déconnectée des autres. Sa grande taille crée des habitats favorables à une grande diversité d'espèces.

La valeur écologique des espaces boisés, plus morcelés en aval, est également importante. Les lisières forestières jouent le rôle d'habitat de transition entre un milieu ouvert (culture, prairie) et un milieu fermé (forêt).

La connexion avec le maillage du bocage favorise les échanges (bocage du Véron et de Chinon) et crée des habitats potentiels pour les espèces de lisière.

## ■ Tendances d'évolution, entre 1991 et 2007, des surfaces occupées par :

### urbanisation



de 8 % à 9,5 % du territoire

### boisements



stable à environ 9 % du territoire

### terres arables



stable à environ 39 % du territoire

### prairies mésophiles



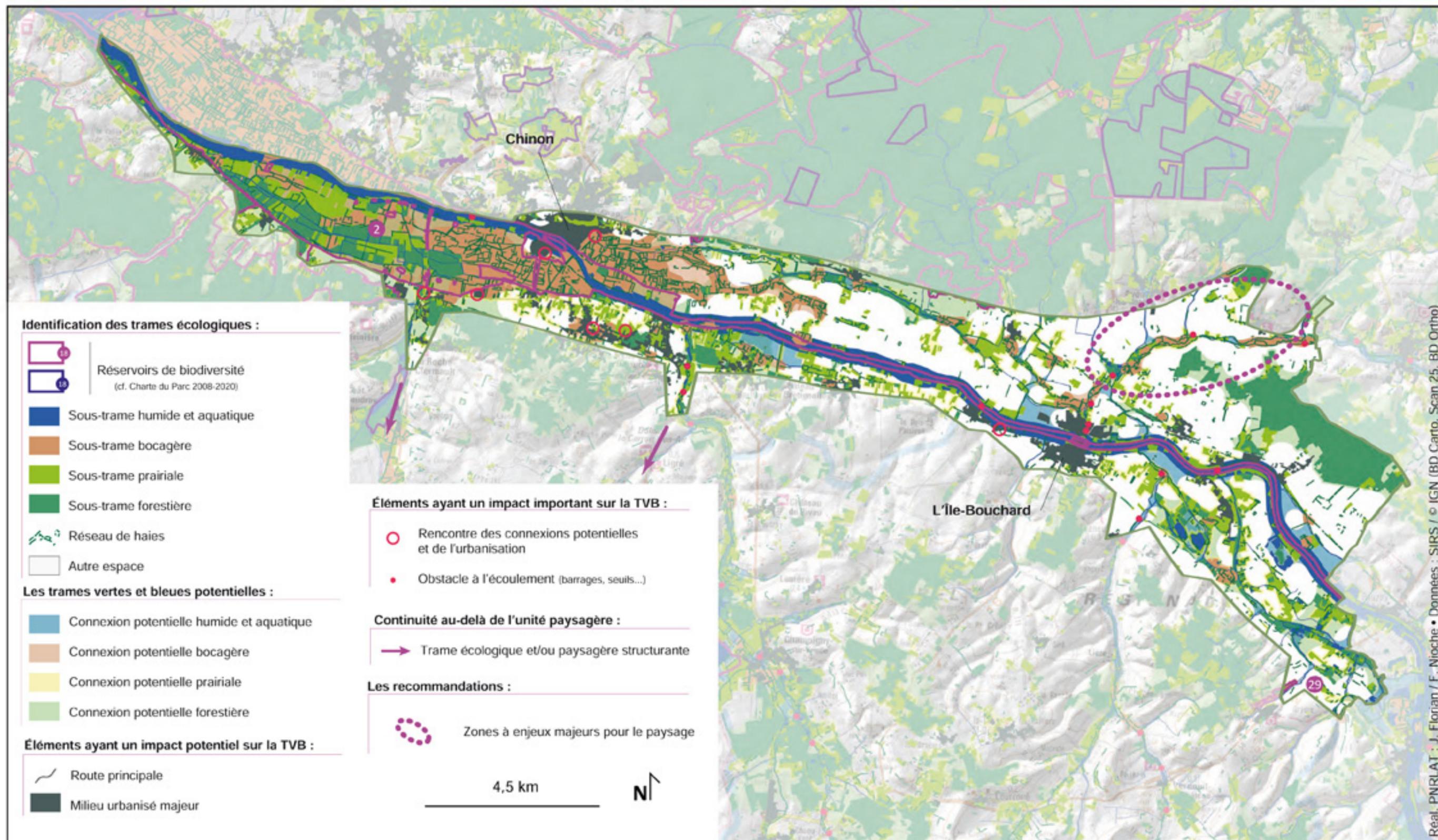
de 22 % à 19 % du territoire

Ces tendances ne rendent pas compte de la répartition des surfaces sur le territoire : la stabilité ne signifie pas que leur localisation n'a pas varié au cours du temps.

## ■ La Vienne, les cours d'eau et leur ripisylve

La Vienne constitue le cours d'eau le plus marquant de la vallée. Son écoulement est modifié, à quelques endroits, par des seuils. Quelques petits cours d'eau sont présents autour de Crissay-sur-Manse, accompagnés de prairies et de boisements comme la Veude et le Négron. Les plans d'eau autour de Parçay-sur-Vienne, issus de sites d'extraction de matériaux, sont des écosystèmes intéressants.

La ripisylve est la végétation riveraine d'un cours d'eau. On y retrouve des essences variées comme l'Aulne glutineux, les saules, le Frêne commun, mais aussi le Peuplier noir. À l'interface entre le milieu aquatique et le milieu terrestre, la ripisylve constitue un habitat spécialement riche en biodiversité. Ses fonctions sont multiples. Elle fixe les berges, améliore la qualité de l'eau, limite le réchauffement de l'eau et est un habitat pour des espèces animales (oiseaux, poissons, Castor d'Europe).



Recommandations

	Zones à enjeux majeures pour le paysage	Sur ces zones, la préservation et la restauration de la trame verte et bleue est un enjeu majeur.	Prise en compte des éléments du paysage dans les documents d'urbanisme	Direction Départementale des Territoires Chambres d'Agriculture
--	---	---	--	--

Trames vertes et bleues existantes

	Réservoirs de biodiversité (cf. Charte du Parc 2008-2020)	Les sites naturels exceptionnels (SNE) et les zones écologiques majeures (ZEM) sont décrits et caractérisés dans la Charte du Parc.	Mise en place de Contrats Natura 2000 Mise en place de Mesures Agri-Environnementales Protection dans les documents d'urbanisme	Parc naturel régional Chambres d'Agriculture Conseil régional (SRCE) Direction Départementale des Territoires Structure porteuse du SCoT Le Parc vous accompagne lors de l'élaboration des documents d'urbanisme
	Sous-trame existante humide et aquatique	Les trames vertes et bleues existantes sont identifiées par un classement de l'occupation du sol par sous-trame.	Engagement de chartes forestières Documents de gestion forestière durable Classement des haies par les Plans Locaux d'Urbanisme, Incitation à la plantation de haies Entretien des haies existantes (taille en têtard)	Chambres d'Agriculture, ONF, CRPF Centre  Le Parc vous accompagne lors de l'élaboration des documents d'urbanisme, Conseil Général (Arbre dans le Paysage Rural de Touraine), fiches techniques du Parc sur l'entretien des haies
	Sous-trame existante bocagère			
	Sous-trame existante prairiale			
	Sous-trame existante forestière			
	Réseau de haies	Le réseau de haies est cartographié sur la base de la photo aérienne de 2007.		
	Autre espace			

Trames vertes et bleues potentielles

	Sous-trame potentielle humide et aquatique	Les zonages identifiés par le Système d'Information Géographique sont des connexions potentielles entre les milieux.	Gestion écologique des cours d'eau (ripisylve, obstacles) Mise en place de Contrats Natura 2000 Mise en place de Mesures Agri-Environnementales Protection de ces zones dans les documents d'urbanisme Amélioration des connaissances du territoire	Gestionnaires de sites Natura 2000, ONEMA, Conseil régional (SRCE), Agence de l'eau, Syndicat de rivières de la Manse et de ses affluents, CC du Bouchardais, CC du Pays de Richelieu, CC du Véron, Syndicat de rivières du Négron, Conservatoire des Espaces Naturels, Fédérations de Chasse, Fédérations de Pêche
	Sous-trame potentielle bocagère			
	Sous-trame potentielle prairiale			
	Sous-trame potentielle forestière			

Éléments ayant un impact potentiel sur la TVB

	Route principale	Les routes peuvent fragmenter fortement l'espace et limiter voire empêcher le déplacement des espèces. En revanche, sur les bords de routes, si la gestion est adaptée, les espèces peuvent circuler.	Mise en place d'une gestion différenciée des bords de route (effectuer un fauchage tardif, limiter les traitements phyto-sanitaires)	Conseil Général Direction Départementale des Territoires Communes et Communauté de communes
	Milieu urbanisé majeur	Si l'urbanisation peut limiter la circulation des espèces, elle peut aussi la favoriser (jardins et espaces publics gérés de manière écologique moyennant une attention particulière dans leur conception et leur gestion).	Mise en place d'une gestion différenciée des espaces publics Espèces végétales locales à privilégier Information auprès des habitants sur la gestion écologique des jardins	Conseil Général Direction Départementale des Territoires Guide des plantations du Parc

Éléments ayant un impact important sur la TVB

	Rencontre de la trame écologique potentielle et de l'urbanisation	Une attention particulière doit être portée à la gestion de ces espaces.	Étude fine de ces zones dans le cadre des documents d'urbanisme pour définir des objectifs de gestion	Structure porteuse du SCoT
	Obstacle à l'écoulement (barrages, seuils...)	Les obstacles à la continuité aquatique qui empêchent les poissons et autres espèces de se déplacer librement dans les cours d'eau sont inventoriés.	Engagement d'une politique de continuité écologique (enlever les obstacles inutiles, mettre en place des passes à poissons)	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Syndicat de Rivières de la Manse et de ses affluents, CC du Bouchardais, CC du Véron, CC du Pays de Richelieu, Syndicat de Rivières du Négron, Agence de l'Eau

Continuité au-delà de l'unité paysagère

	Trame écologique et/ou paysagère structurante	Grandes continuités liant les différentes unités paysagères et le territoire hors-Parc.	<b>Associations et structures naturalistes</b> : Entomologie Tourangelle et Ligérienne, CPIE Touraine-Val de Loire, LPO Touraine, Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine, Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre.	
--	---	---	---	--

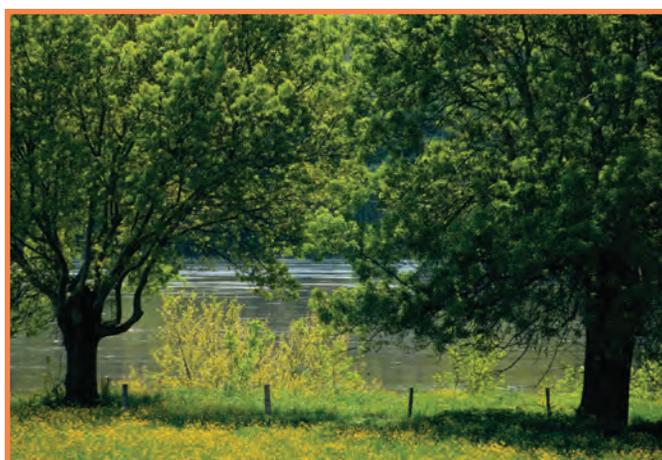
# QUELQUES ILLUSTRATIONS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE



Parc urbain



Inter-rangs de vignes enherbés



Prairie bordée de Frênes têtards

